



AG Association Doumaïa

19 Mars 2017

Présent(e)s: cf. page d'émergement

Excusées: Marie Lindauer donne procuration à Sarah Aillet
Elise David donne procuration à Yolande Charmet
Esther Sevilla donne procuration à Delphine Montalbano

Lieu: Maison de naissance Doumaïa
10 Av de la Montagne Noire
81100 Castres

Début de réunion à 14H15

Ordre du jour:

- Bilan moral de 2016
- Rapport d'activité de 2016
- Bilan financier et approbation des comptes de 2016
- L'état d'avancement du projet
- Prévisionnel 2017
- Correction statuts de l'association
- Question diverses

Bilan moral 2016 présenté par Julie Marié .

Rapport d'activité 2016 est présenté à tour de rôle par les sage-femmes du CA

• ***Delphine Montalbano parle des usagers:***

Lorsque nous avons appris que la maison de naissance n'ouvrira pas ses portes comme convenue début décembre 2016, nous avons été confrontés à un problème car nous étions déjà engagées auprès de plusieurs couples.

Nous avons donc organisé une réunion le 13 décembre 2016 afin d'échanger avec les futurs parents sur les alternatives possibles pour la naissance de leur enfant. Les possibilités qui ont été retenues par les couples sont prises en charge par l'équipe hospitalière ou en plateau technique avec une des sage-femme de Doumaïa, accouchement à domicile avec des sages-femmes libérales de Toulouse en présence des sages-femmes référentes de Doumaïa.

Il avait été proposé par la direction de l'hôpital de Castres que les sages-femmes référentes puissent accompagner les couples pour l'accouchement, mais cette option a été refusée par l'équipe médicale de la maternité.

Bilan :

- 5 ont accouché à la maternité de l'HPA
- 3 en Plateau Technique à l'hôpital d'Albi avec Sandrine Beau
- 2 ont accouché à domicile
- 1 à la clinique Claude Bernard
- 1 à la maternité de Lavaur

Aujourd'hui nous avons en cours de suivi 20 patientes pour les mois à venir.

- ***Sarah Aillet parle des différentes réunions effectuées pendant l'année:***

Deux réunions publiques une Albi et une à Castres.

Nous nous sommes beaucoup réunies afin de répondre aux exigences administratives et afin de finaliser les aspects pratiques du projet. 9 réunions entre Juillet et Décembre 2016 plus 3 début 2017.

5 réunions de CA dont 4 sur 2016 et 1 sur 2017.

Réunions avec les instances (ARS/ HPA / MATERMIP) : en 2016 7 réunions et en 2017 3 réunions.

Une AG en septembre 2016

Préparations simulations : 4 journées entre nous

Simulation le 3 mars avec MATERMIP et l'HPA avec l'enjeu de l'ouverture à l'issus de la journée.

Réunions avec Collectif MdN : une fois par mois

Rencontres avec l'avocat pour les statuts ainsi que la convention et le comptable : 8 fois

Rencontre avec le prestataire ménage : 2 fois

La recherche du matériel médical et l'aménagement nous a pris énormément de temps.

- ***Anna parle des formations:***

Nous avons effectué plusieurs formations :

-Réa adulte

-Réa nouveau-né

-Lecture RCF

-Accouchement physiologique

On a également fait des stages d'observation dans le service de maternité et au bloc obstétricale de l'HPA : 2 jours chacune.

Deux sages-femmes Julie Marié et Sandrine Beau ont fait des gardes à la maternité partenaire pour pouvoir justifier d'un nombre suffisant d'accouchement comme le demande le cahier de charge.

Présentation du projet aux journées de l'ordre des SF de la Haute Garonne et de l'interrégionale.

- ***Delphine explique et montre les différents documents***

Nous avons produits une quantité astronomique de documents avec le Règlement Intérieur, la convention, les protocoles, les procédures

- **Sandrine parle de la Communication :**

Nous avons également produit le site et une page Facebook.
Rencontrer la presse écrite, la radio et la télé

Bilan financier 2016: présenté par Henny Jonkers

En juin 2016 il nous a été versé une partie de la dotation FIR prévu pour l'année 2016 soit 62 500€.....

Cette somme a permis d'acheter le matériel, le mobilier, payer les différents prestataires comme l'avocat, le comptable.

Nous avons indemnisé les sages -femmes pour le travail de coordination : 5 SF à 1500 € et 2 à 500€. C'est un montant forfaitaire qui ne correspond en aucun cas au nombre d'heures passé réellement pour la mise en place du projet. Les trajets pour se déplacer sur les différentes réunions , formations , gardes... ont également été indemnisés.

Nous avons encaissé les adhésions après l'AG de septembre 2016 pensant que l'ouverture de la maison de naissance serait effective en novembre comme prévue.

Quand nous avons su le 10 novembre que celle ci ne s'ouvrira pas avant 2017 on a suspendu l'encaissement de toutes les adhésions.

Le comptable nous a préparé un bilan qui tient compte de la mise en réserve d'une partie de la dotation FIR, afin d'envisager le reste de l'aménagement sur le budget 2017.

Nous avons un bilan positif pour 2017.

Budget Prévisionnel 2017:

Nous avons du mal à envisager le budget prévisionnel 2017 sereinement. Pour l'instant le montant du loyer et de l'amortissement demandé par le CHIC, quasi le double des prévisions initiales, mettent en difficulté notre projet financier. Nous tenterons de boucler l'expérimentation sans demander de participation des parents pour les frais de seconde sage-femme et pour le fonctionnement comme prévu mais l'équilibre semble difficile à obtenir. Tous les postes ont été revus à la baisse là où c'était possible, mais c'est clairement sur le temps de coordination et de formation que nous allons sentir la différence.

Statuts :

Julie rappelle que les statuts de l'association sont consultable par tous les adhérents sur demande.

Trois points dans les statuts de l'association sont à changer pour être dans une cohérence avec la convention et à la demande de l'ARS.

Art 2: , dans le dernier point, "et de formation, des parents et/ou des professionnels," est supprimé

Art 15 : "coordination" au lieu de "la gestion"
et à la place "d'indemnités" on notera "sommes"

Votes:

Le bilan moral, rapport d'activité et le bilan financier sont approuvés à l'unanimité.

Les changements demandés sur les statuts sont approuvés également à l'unanimité.

Questions diverses:

Nous présentons les deux membres des usagers qui font parti du CA au côté des sages-femmes. Nous laissons parler Yolande Charmet (représentante de l'association Parent'âge) sur son rôle au sein du CA.

Elle demande si des personnes seraient intéressées pour l'aider à aménager le bureau-réserve en un espace plus convivial.

Nous avons besoin de l'expression des usagers dans une commission qui puisse soutenir le projet: une commission Doumaïa

Nous informons qu'il existe un formulaire de contact sur le site doumaia.fr qui permet aux personnes qui veulent des renseignements sur la maison de naissance de nous contacter .

La séance est levée à 16H30